Fédération des Finances FO

Section de SEINE MARITIME
21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo.@dgfip.finances.gouv.fr
Site départemental FO DGFiP : FO DGFIP 76

CHS – CT du 24 avril 2018
Compte rendu

En réponse à notre liminaire, le Président indique qu'il fera remonter les différentes liminaires en Centrale, notamment sur les points Action Publique 2022 et notamment sur la volonté de fusionner les Comités Techniques et CHS-CT.
Concernant les restructurations, le Président indique qu'il est favorable à l'idée d'un calendrier sur plusieurs années, ce qui amènerait plus de lisibilité pour les agents. Les Directions Générales respectives imposent aux Directions Locales de ne pas dévoiler les programmes de restructurations.
Le Président indique qu'il est républicain, et qu'il applique les décisions du gouvernement.

1 Approbation des procès-verbaux de la séance du 19 décembre 2017 et du 20 février 2018

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

2) Suivi des avis et propositions du CHS-CT 76

- Délégation d'enquête suite au suicide de M Rivalan : La DRFIP ayant communiqué la majorité des documents demandés et suite à entretien, le rapport d'enquête va pourvoir être initié.

- Amiante de l'Hôtel des Finances du Havre : Le Président du CHS-CT, le médecin de prévention et le Directeur du pôle transverse de la DRFIP ont relancé individuellement le professeur en charge de l'expertise de ce dossier pour avoir son avis sur le dossier amiante du Havre et sur le périmètre de délivrance des attestations d'exposition.
A ce jour, toujours aucune réponse.

En l'absence de réponse en septembre 2018, les délégués **FO FINANCES 76** ont demandé, en application du principe de précaution, l'extension d'office pour protéger les collègues ayant travaillé sur ce plateau.

L'enquête de police a été classée sans suite et aucune des entreprises ayant réalisé les tests n'a fait l'objet de plainte par la DRFIP, l'expert n'ayant pas fourni d'indication le permettant.

- Consignes SEVESO douanes: les consignes sont toujours en cours de rédaction.

- Suspicion d'amiante à l'EAT des Douanes : Suite à cet épisode, un expert de la CARSAT est venu sur le site avec un médecin de prévention le 23 avril 2018. Les éléments fournis par cet expert ont été appréciés par les collègues du bureau.

Remarque : dans nos services, l'exposition à l'amiante relève d'un risque environnemental et non professionnel (cela concerne les opérateurs venant effectuer des travaux sur site). La norme est dans ce cas de

5 fibres par litre d' air.
Les médecins de prévention sont intervenus pour rappeler la notion d'exposition à l'amiante : La notion de 5 fibres par litre d'air doit se comprendre par une exposition de 5 fibres par litre tous les jours sur une période de 8 heures et sur la durée de la vie.
Les attestations de présence sont rédigées et ont été transmises pour validation au médecin de prévention. Elles pourraient être délivrées avant l'été.

- Braquages au CFP d'Harfleur : La fiche de signalement collective a été réalisée par le chef de poste, conformément à la demande des élus FO lors du dernier CHS-CT.
Les différents travaux sécuritaires sont en cours de réalisation.

- Coin repas au bureau des douanes du Havre – BSEP : Le dossier a été homologué par le CDAS.

3) Point d'information sur la Cité administrative Saint Sever (Fiche n°3 – DRFIP)

Le Responsable de la Politique Immobilière de l'État (RPIE) présente un point d'actualité sur la réhabilitation de la Cité Administrative. La Cité de Rouen est la 5ième plus grande cité administrative des 58 existantes en France.

En 2018 et début 2019, les marchés d'études seront lancés pour une réalisation des travaux à compter de la fin de l'année 2019 et une fin de la réhabilitation de la Cité Administrative en 2022.
Sur le sujet amiante, le prestataire du marché chargé de réaliser le Diagnostique Amiante Avant Travaux (DAAT) sera retenu en juin.
La préfète sera le maître d'ouvrage du chantier.

Lors de la réalisation des travaux, les services pourront être déplacés dans les locaux de la Cité, dans des installations modulaires (style algéco) ou dans des bâtiments appartenant à l'État (ex :les bâtiments des Voies Navigables de France, à l'entrée de l'Ile Lacroix,).

Sur le sujet de l'amiante, les délégués **FO FINANCES 76** réitèrent leur demande d'un recours à un expert, comme cela avait été le cas dans le dossier du Centre des Finances publiques du Havre avec pour mission d'indiquer ou non la dangerosité des joints vitriers et les risques encourus par les collègues. Et si oui, l'action à mener pour ne pas risquer la santé des collègues fréquentant cette cité depuis des décennies.

Le RPIE indique que le schéma directeur immobilier en région est finalisé. Il fait le bilan de toutes les implantations de l'Etat, dont celles qui seraient gardées dans les 5 ans à venir. Le schéma table sur une baisse des effectifs de 2 %. Sur l'ensemble du département les sites domaniaux seront privilégiés. Pour Rouen, le choix serait sur un regroupement des services de l'État sur le quartier Saint-Sever.

Les délégués **FO FINANCES 76 ont demandé s'il était possible d'avoir ce schéma, car il s'agit, ni plus ni moins de la mise en forme des projets de restructurations de nos administrations dans les années à venir. Le RPIE a indiqué que cela ne lui était pas possible.**

Les délégués **FO FINANCES 76** reviennent sur le sujet de l'amiante contenue dans les joints vitriers de certaines fenêtres de la Cité et demandent l'avis de professionnels au CHS-CT (l'ISST et le médecin de prévention). L'ISST rappelle que la mission de l'entreprise n'était qu'une mission assimilable à un audit et n'entre pas dans le cadre réglementaire (surprécaution de l'État employeur). Par ailleurs les matériaux en question relèvent de la « liste C » des produits amiantés, sans dangerosité spécifique.

Dans le cadre du changement des fenêtres, les entreprises devront respecter les règles concernant l'amiante.

Pour les délégués **FO FINANCES 76, il s'agit de savoir si l'amiante contenue dans ces joints présente un danger pour les collègues.** Le médecin de prévention indique que les joints tombant sur le sol sont agglomérés. Cet agglomérat lourd ne contient que peu d'amiante (0,4%) du mastic et ne présente pas de danger particulier.

4) Présentation des rapports de visites de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) concernant les sites de l'INSEE, de la DRFIP (Bolbec), et des Douanes au Havre (BSEC)

- INSEE : Visite en août 2017. S'agissant d'un ancien hôtel, le site est atypique, ce qui a des conséquences sur la problématique incendie (positionnement des extincteurs, absence de place dans le couloir d'évacuation). D'où l'intérêt de multiplier les exercices d' évacuation. Le DTA a été mis à jour.

- DRFIP - Site de Bolbec : Visite en janvier 2018. 27 agents. Ce bâtiment est domanial. L'ISST relève le risque lié au pavoisement sur le toit.

Dans un des services, une rustine a été mise sur du linoléum usé, contenant de l'amiante. Cela fait 10 mois et le changement du sol n'est pas effectué, faute de budget. L'assistant de prévention a bien indiqué que cette rustine n'était que provisoire en l'attente de la solution, qui serait soit le changement du lino, soit l'encapsulage. La mise à jour du guide amiante pourrait permettre un changement partiel des sols. A voir lors de sa parution.

- Douanes du Havre – BSEC : visite en août 2017. Ce bâtiment est domanial. La signalétique manquante a été complétée. Le mobilier très (trop) usager a été ou est en cours de remplacement. La signalétique concernant le chariot électrique a été complétée.

Le Président précise qu'il veillera à l'utilisation des Équipements Personnels de Sécurité. Une réfection générale du bâtiment BESC (avec scanner) est souhaitée.

5) Point sur le budget 2018 – demande d'avis

Le budget du CHS-CT de Seine-Maritime est de **274 833 €** (contre 281 008€ l'an dernier).

Un budget de 12 484 € est consacré au fonctionnement du CHS-CT.
Un budget de 67 010 € est consacré aux formations.

Avant même l'étude des différentes dépenses proposées, une organisation syndicale se distingue par son refus de discuter au cas par cas, et émet un vote global négatif.

Pour rappel, vous trouverez ci-dessous un extrait de la circulaire relative au fonctionnement des CHS-CT des ministères Economiques et Financiers de février 2016 :
« Des crédits ministériels sont mis à la disposition du Président qui recueille l'avis du comité sur les mesures à financer dans le cadre du programme d'interventions du CHS-CT. Cette dotation doit permettre aux CHS-CT d'impulser les orientations ministérielles au travers d'actions interdirectionnelles (notamment les formations) ou d'actions plus ciblées.
Cette dotation spécifique ne doit donc pas servir aux financements des actions courantes de prévention des risques (rénovation, entretien des bâtiments, …) qui sont financées par les directions. Pour ouvrir droit à un financement ou à un cofinancement du CHS-CT, il est nécessaire que les actions soient exemplaires en matière de santé, de sécurité ou d'amélioration des conditions de travail, complémentaires à des actions directionnelles ou urgentes. »

Pour les délégués **FO FINANCES 76**, le rôle des Organisations Syndicales **responsables** entre dans ce cadre.
Les délégués FO FINANCES 76, essayent, en exprimant leur vote sur chaque sujet, de s'attacher au respect par les administrations de l'application des textes mentionnés ci-dessus !!!!
Car toujours à la recherche de crédit, il est tentant pour elles de vouloir les détourner. (cf nos explications ci-dessous)

Vous trouverez ci-dessous les dépenses qui ont été proposées ainsi que le vote de FO :

	ACTIONS PROPOSEES	Toutes directions	DRFiP	DOUANES DE ROUEN	DOUANES DU HAVRE	INSEE	TOTAL	Commentaires	Vote FO
22	Sonorisation complète de l'HDD Rouen			30 839,89 €			30 839,89 €	oui	oui
23	Réalisation de mesures d'empoussièrement amiante			1 627,20 €			1 627,20 €	oui	oui
24	Installation abri vélos (9 places)			4 143,96 €			4 143,96 €	Cofinancement à 50 % par le CHS	Cofinancement à 50 % par le CHS
25	Installation abri motos (4 places)			4 143,96 €			4 143,96 €		
26	Installation voyant lumineux anti-incendie WC HDD Rouen.						5 251,80 €	oui	oui
27	CTX – Demande de bureaux assis-debout (x6)				12 786,44 €		12 786,44 €	Non (*)	Abstention (*)
28	Lampes individuelles x20				1 671,85 €		1 671,85 €	non	non
29	STA – rénovation local douche + WC				17 820,42 €		17 820,42 €	non	non
30	Automatisation des volets du Rdc du BUC				50 000,00 €		50 000,00 €	non	non
31	Radiateur pour vestiaire homme CELTICS				1 790,40 €		1 790,40 €	non	non
32	Mise à jour des plans d'évacuation de la DRFIP suite à différents travaux dans le bâtiment.		4 402,32 €				4 402,32 €	oui	oui
33	Mise à jour des plans d'évacuation du CFP Yvetot suite à différents travaux récents (estimation)		924,00 €				924,00 €	oui	oui
34	Travaux de maçonnerie CFP Grand Quevilly		3 432,00 €				3 432,00 €	non	non
35	Travaux divers au CFP Yvetot		3 639,81 €				3 639,81 €	oui	oui
36	Travaux divers au CFP de Bolbec		1 890,31 €				1 890,31 €	oui	oui
37	Travaux de sécurisation de l'accès au toit du CFP de Bolbec travaux de protection incendie		6 291,20 €				6 291,20 €	oui	oui
38	Balise sonore (boucle) pour agents déficients visuels afin de faciliter l'accès à la DRFIP.		1 350,00 €				1 350,00 €	oui	oui
39	Travaux en cofinancement au CFP du Havre		15 000,00 €				15 000,00 €	oui	oui
40	Automatisation des volets du CFP Yvetot		62 240,00 €				62 240,00 €	Non (**)	Non (**)
41	Automatisation des volets du CFP Yvetot (rdc)		30 413,00 €					Oui (**)	Non (**)
42	Fourniture et pose de barre « anti-panique »					5 501,28 €	5 501,28 €	oui	oui
43	Travaux d'Asservissement de portes automatiques par un seul contact					3 226,85 €	3 226,85 €	oui	oui
44	Fourniture et pose d'une interphonie en vue de la création d'un effet SAS					5 060,29 €	5 060,29 €	Cofinancement à 50 % par le CHS (***)	Cofinancement à 50 % par le CHS (***)
45	Sécurisation de l'accès principal					14 116,80 €	14 116,80 €		
46	Travaux de peinture des WC de l'établissement					4 725,98 €	4 725,98 €	non	non
47	Travaux de peinture des lavabos de l'établissement					2 618,59 €	2 618,59 €	non	non
48	Travaux de plomberie des lavabos de l'établissement					10 455,97 €	10 455,97 €	non	non
49	Changement de 2 radiateurs					2 265,08 €	2 265,08 €	non	non
50	Fourniture et pose d'un caisson de filtration d'air dans les sanitaires du RDC suite au rapport de visite de M. l'ISST du 04 juillet 2017					5 894,22 €	5 894,22 €	Oui (****)	Oui (****)
51	Radio solaire dynamo pour valises RTM, x10 (commun DOUANES Le Havre et Rouen, INSEE, DGFIP)	299,50 €					299,50 €	oui	oui
52	souris ergonomique (x10)	1 307,50 €					1 307,50 €	non	non
53	Stock mutualisé – tapis souris ergonomique x 40	335,52 €					335,52 €	non	non
54	Stock mutualisé – pupitres Flexdesk x 30	5 184,00 €					5 184,00 €	oui	oui
55	Stock mutualisé – rollermouse x 20	5 980,00 €					5 980,00 €	non	non
56	Stock mutualisé : achat matériel ergonomique : 100 supports d'écran réglable en hauteur fellowes. Prix :28,79 ttc / unité	2 879,00 €					2 879,00 €	oui	oui

* - Concernant les bureaux assis-debout : le Président a souhaité le temps de la réflexion pour que le médecin de prévention et l'ISST puissent étudier l'impact de ces bureaux sur le travail des collègues. Ce sujet sera revu l'an prochain au vu des synthèses.
Le médecin de prévention indique qu'il est important de changer de position, mais surtout qu'il faut marcher 5 mn après être resté deux heures assis. Ce qu'on fait avec l'éloignement de nos imprimantes….
Le médecin de prévention rappelle aussi que des bureaux réglables sont disponibles sur le marché public pour les collègues mesurant plus de 1,78 m.

** - **Les délégués FO FINANCES 76 ont rejeté ce point et voté « contre », s'agissant d'un entretien des**

bâtiments. Cette dépense relève du budget de fonctionnement. Les suppressions d'emplois depuis des années ont effectivement comme conséquence que les volets sont manipulés par peu de collègues surtout en période de congés.
Le Président a décidé seul de prendre cette dépense sur les crédits du CHS-CT mais seulement pour le rez-de-chaussée. Il a motivé son choix en argumentant sur l'aspect de la sécurisation du rez-de-chaussée et donc de la sécurité des agents par le maniement et la détention de fonds.

*** - Suite au rapport de l'audit et conformément aux engagements du CHS-CT de l'an dernier, les dépenses relatives à l'aménagement du SAS de l'INSEE sont prises en charge à hauteur de 50 %. La partie sécurisation du bâtiment restant à la charge de l'INSEE, le CHS-CT prenant en charge les dépenses relatives à la sécurité des collègues.

**** - Caisson de filtration d'air à l'INSEE : **Les délégués FO FINANCES 76 ont voté « contre »** car il s'agissait d'un changement de caisson, relevant d'un entretien bâtimentaire. **Le Président a décidé seul** de prendre cette dépense avec l'option d'un cofinancement avec le CHS-CT.

Le budget restant est réparti comme suit :
- Douanes de Rouen :41 862 €
- Douanes du Havre : 0 €
- DRFIP : 33 497 €
- INSEE : 21 263 €
-Inter-administration : 14 342 €

Au final, après l'arbitrage du Président, il reste un disponible d'environ 50 000 €.

Les délégués FO FINANCES 76 se sont abstenus sur le vote global du budget aux motifs suivants :
- une baisse du budget avec un décalage dans les crédits de paiements non compensés totalement,
- une part de dépenses bâtimentaires relevant de l'employeur.

Cependant, dans ce budget, un effort a été effectué pour le respect des dépenses dans l'esprit des CHS-CT et un retour aux cofinancements avec les administrations.

6) Analyse des fiches de signalement, des accidents de services, des maladies professionnelles et des exercices d'évacuation

Fiches de signalements :
DRFIP : Suite au CHS-CT précédent, vu la difficulté d'avoir une déclaration d'accident de travail suite aux deux braquages qui ont eu lieu à la trésorerie d'Harfleur, les délégués **FO FINANCES 76** avaient proposé l'établissement d'une fiche de signalement.
Le chef de poste d'Harfleur a rédigé cette fiche, ce qui permettra d'avoir une trace dans les dossiers individuels de chaque collègue.

Exercices d'évacuation :
DRFIP : les différents sites ont repris les exercices d'évacuation. Reste un seul site pour les bâtiments pouvant abriter plus de 50 personnes - celui de Neufchâtel en Bray - à ne pas avoir réalisé d'exercice d'évacuation. Il sera effectué prochainement.

Les délégués **FO FINANCES 76** ont demandé si l'ensemble des sites avaient effectué des exercices d'évacuation. Très peu l'ont réalisé. Il est parfois difficile de réaliser des exercices sur de petites structures, et il n'est pas toujours aisé de les réaliser dans des sites locatifs partagés.

7) Registres Santé et Sécurité au Travail

Parking de la trésorerie de Dieppe Municipale : le parking réservé aux collègues est, de facto, accessible à tout public depuis plusieurs mois, suite à la dégradation de la barrière. La situation est conflictuelle, les collègues ayant du mal à se garer sur le parking.

La directrice adjointe du pôle PPR a indiqué que des travaux de peinture seraient réalisés sur le sol pour rappeler l'interdiction de stationnement avec l'installation d'un panneau. Avec si besoin, le recours à la police municipale pour faire respecter le stationnement.
Pour les délégués **FO FINANCES 76,** il n'est pas sûr que cette solution soit la bonne.

8) DUERP/PAP : Présentation pour avis d'un bilan 2017 et des projets 2018 de la DI de Normandie, de la DR au Havre, de la DR de Rouen (Douanes) et de la DRFIP 76.

- **Programme Annuel de Performance (PAP) des douanes du Havre** : L'assistant de prévention présente le bilan du PAP précédent.
  le PAP a été simplifié en raison de la fusion de lignes résultant du nouveau référentiel.
  Le PAP du Havre a mis en avant le service du contentieux sur l'impulsion du Président. Ce dernier souhaite notamment que les process de ce service soient revus.
- **PAP de la Direction Interrégionale des douanes de Rouen** :
  La synthèse des PAP est en cours de finalisation et devrait être transmise prochainement aux membres du CHS-CT...
- **PAP de la Direction Régionale des douanes de Rouen**: Idem que pour la DI de Rouen.
- **PAP DRFiP** : L'assistant de prévention de la DRFIP présente rapidement le bilan. Puis il présente le PAP 2018. Les deux derniers risques côtés « A »restant sur le PAP ont été supprimés : Harfleur et les huissiers des finances.

Les délégués **FO FINANCES 76** contestent la légitimation de la décote voulue et imposée par la Directrice du risque A « huissier » fondé sur le fait que des actions ont été réalisées à destination des huissiers (dotation d'imprimantes afin d'éviter des kilomètres supplémentaires, circuit facilitant le versement des fonds à la caisse de la DRFIP ..) …
Les délégués **FO FINANCES 76** ne contestent nullement les actions menées et les reconnaîssent. Cependant, malgré toutes les précautions, le risque agression est inhérent à la fonction et justifierait le maintien de la cotation A.
A nos yeux les imprimantes protègent mal des armes de tous ordres.

Vote : Les délégués FO FINANCES 76 se sont abstenus sur l'ensemble des PAP. Ils reconnaissent la qualité du travail fourni par les assistants de prévention au niveau local et la qualité de leur implication.
Cependant pour nous, les maux dont souffrent les agents sont, pour l'essentiel, la résultante des suppressions d'emplois et des diminutions budgétaires. On se retrouve plus souvent à faire du curatif que du préventif contrairement aux préconisations des textes !!

9) Présentation pour avis de la rénovation de l'aile Ouest du Bureau Central (DR des Douanes au Havre)

Ce point à l'ordre du jour figurait déjà à l'ordre du jour du précédent CHS-CT. En juin dernier, nous avions eu une présentation de l'étude de faisabilité de ce projet, qui vise à accueillir le pôle encadrement des bureaux et la cellule des contrôles de régularité.

Ce projet était soumis au vote lors du précédent CHS-CT alors que l'Avant Projet Sommaire avait été validé. Suite à notre intervention, le Président avait retiré ce dossier de l'ordre du jour du CHS-CT précédent et avait proposé de fournir les documents nécessaires à ce CHS-CT, afin d'avoir une vision globale du projet.

Les délégués **FO FINANCES 76** se sont interrogés sur l'absence de documents complémentaires fournis lors de ce CHS-CT. Tout comme le Président lui-même semble-t-il !

Il a alors pris à nouveau, la décision de reporter ce point à l'ordre du jour du prochain CHS-CT.
Les délégués **FO FINANCES 76** ont cependant posé quelques questions, notamment de savoir si le pôle ergonomie du ministère avait été saisi, sur le mauvais éclairage des open-spaces.
La Direction des douanes indique que le pôle ergonomie a effectivement été saisi et le périmètre de leur intervention est en cours d'élaboration.

L'Inspecteur Principal (IP) de contrôle, étant un IP de Direction, doit, selon le Président, être localisé dans les locaux de Direction.

10) Point d'information sur les travaux de désamiantage du 4e étage de l'hôtel des Douanes de Rouen

Les travaux de désamiantage ont commencé depuis 9 avril. Le dossier de retrait a été envoyé aux acteurs de préventions. Vu l'importance du sujet, la Direction avait invité l'ensemble des organisations syndicales à une visite du chantier le 29 mars dernier. Soucieuse des conditions de vie au travail des agents, **FO FINANCES 76** **est la seule** **organisation syndicale** à avoir fait le déplacement et répondu à cette invitation.

FO FINANCES 76 salue la qualité de cette réunion et les explications fournies par les intervenants. L'entreprise a fait le nécessaire pour se rendre disponible dans un cours délai et a clairement expliqué le déroulé du chantier.
Une autre organisation syndicale se dit « touchée » de l'invitation lancée et remercie vivement et chaleureusement le Président !!! De qui se moque t-on ?!!!!

Le CHS-CT sera destinataire des résultats des mesures d'empoussièrement.

11) Présentation pour avis de la modification de l'accueil de la DRFIP-76 à la cité administrative

La directrice adjointe du pôle transverse de la DRFIP nous présente un projet plus abouti du changement de l'accueil de la DRFIP 76 à Rouen .

Le projet est de regrouper tous les services accueillants du public au rez-de-chaussée. Un espace numérique a été créé salle Moliens. Une redéfinition de l'espace accueil est en cours avec un Gestionnaire de File d'Attente (GFA) et avec la création de plusieurs files d'attente. Les premiers travaux ont été réalisés avant le début de la campagne des avis soit début avril.

Les délégués **FO FINANCES 76** indiquent que le GFA vient d'entrer en fonction et que les réglages sont encore en cours. Le goulot d'étranglement des usagers est désormais coupé en deux : à l'extérieur géré par les vigiles et dans la file d'attente d'orientation.
Les médecins de prévention, et l'ISST demandent des éclaircissements car les projets ont été modifiés sans qu'ils en soient informés. Ils font part de leur volonté d'être associés au déroulement du projet.

L'ISST indique que la consultation du pôle ergonomie serait plus qu'utile dans le cadre de ces aménagements.
Le Président, suite à ces difficultés, indique que pour les dossiers présentés en CHS-CT à venir , il souhaite :

- Que tous les acteurs de la prévention participent à l'établissement et au suivi des dossiers, en fonction des évolutions.
- Et de tenir compte de la nécessité de sollicitater le pôle ergonomique du ministère lorsque cela est nécessaire.

Vote des délégués FO FINANCES 76 : « contre » du fait de l 'engorgement prévisible de cet accueil « multi-service » au détriment d'accueils de proximités répartis sur tout le département, des difficultés prévisibles pour les agents qui se verront confrontés à l'agacement des usagers.

12) Questions diverses.

- Pour les Douanes : une nouvelle organisation concernant le lavage des véhicules avec des jetons, 2 jetons alloués par mois par véhicule. Avant le Service Technique Automobile gérait les niveaux de liquide, pression pneu etc.

Pour la Direction des douanes, ce n'était qu'une proposition, dans le cadre d'harmonisation avec la Basse Normandie. S'ils le préfèrent, les agents peuvent toujours aller au STA comme avant.

Le médecin de prévention de l'Eure demande ce qu'il en est des collègues des bureaux et brigade d'Evreux suite à l'annulation de la fermeture du bureau des douanes d'Evreux.
Le Président indique que le tribunal administratif de Montreuil a rendu le même jugement que le Conseil d'Etat. La fermeture de la brigade est rejetée.

Le Directeur des douanes de Rouen indique que les collègues se retrouvent dans une situation compliquée, puisqu'ils ne peuvent plus prétendre aux dispositifs du plan social.

Les délégués FO FINANCES 76 ont posé les questions suivantes :

- Un service national garde côte devrait s'installer au Havre en janvier 2019 : quid de leurs implantations?
Le Président indique qu'il a appris la veille au soir qu'il devait trouver des locaux adaptés au Havre pour 60 personnes. Il a pris contact avec le RPIE pour trouver une solution. Mais le délai est très court.
En tout état de cause, le Président indique que les personnels en place ne bougeront pas.

- Le secteur EAT avait fait l'objet d'une dénonciation de bail hors délai par le propriétaire. Il avait été reconduit. Cependant l'échéance étant en 2019, y a-t-il un risque de voir à nouveau une dénonciation de bail ?
Pour la Direction, il n'y a pas de dénonciation en cours de ce dernier, d'autant plus que des travaux ont été effectués.

- L'équipement en défibrillateur, effectué sur certains sites, sera-t-il étendu à tous les services de Douanes ?
12 ont été achetés (1 a été installé à Rouen, et 11 sont à répartir… certains à destination du Havre, Caen)

Le médecin de prévention est intervenu pour rappeler l'importance de la formation au maniement des défibrillateurs et sur le contrat de maintenance. Là aussi l'implantation de ces défibrillateurs doit associer l'ensemble des assistants de prévention pour être installé judicieusement. Le Président demande à ce que soit organisé un Groupe de Travail des acteurs de la prévention pour réfléchir sur le déploiement, la formation, et la maintenance.

Pour recevoir nos newletters en direct, vous pouvez vous abonnez :

ici